

SDEG 16

308, rue de Basseau
 16021 ANGOULEME Cedex
 Téléphone : 05 45 67 35 00
 Télécopie : 05 45 67 35 20
 E-mail : sde.charente@wanadoo.fr
 Site internet : sdeg16.fr

**Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz
 de la Charente**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 n° 2009CS027**

Réunion du comité syndical du 30 octobre 2009

Date de convocation : 22 octobre 2009

Date d'affichage : 31 octobre 2009

OBJET : Budget 2009 : décision modificative n°3.

L'an deux mil neuf, le trente du mois d'octobre à 14 heures 30, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes de la Combe à Saint Yrieix sur Charente, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BOLVIN, Président.

Nombre total de délégués :.....	104
Quorum :	53
Nombre de délégués présents au moment du vote :	61
Nombre de procurations au moment du vote :.....	1

Le Président expose :

- Que le budget primitif 2009 a été voté le 19 décembre 2008 et modifié par décisions modificative n°1 le 10 avril 2009 et n°2 le 3 juillet 2009.
- Qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative pour adapter certaines prévisions, appliquer les délibérations prises par le Comité Syndical, notamment celle concernant le programme de financement de la campagne pour la suppression des luminaires équipés de boules et ce, compte tenu des prix obtenus lors de l'appel d'offres de fournitures.

Le Président demande à Monsieur Alain BALUTEAU, 2^{ème} Vice-Président délégué, de présenter la décision modificative n°3.

Monsieur Alain BALUTEAU présente :

- La décision modificative n°3 du budget 2009 suivante :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Article	Opération	Service	Réel ou ordre	Désignation	Projet de décision modificative n° 3
6042			R	Achat et prestation de service	52 000,00
61523			R	Entretien de voies et réseaux	300 000,00
Total chapitre 011					352 000,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (suite et fin)					
Article	Opération	Service	Réel ou ordre	Désignation	Projet de décision modificative n° 3
64131			R	Personnel non titulaire	17 000,00
6454			R	Cotisations ASSEDIC	1 000,00
Total chapitre 012					18 000,00
023			O	Virement section d'investissement	232 818,12
6533			R	Cotisations retraites élus	150,00
654			R	Pertes sur créances irrécouvrables	1 044,87
658			R	Charges diverses de la gestion courante	31,00
Total chapitre 65					1 226,00
Montant total des dépenses de fonctionnement					604 043,99

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Article	Opération	Service	Réel ou ordre	Désignation	Projet de décision modificative n° 3
747480		GUIR	R	Subventions communes	40 000,00
747481		EP279	R	Contribution installation EP	- 46 000,00
747482		EPE	R	Contribution entretien EP	300 000,00
747483		RDE39 UNM	R	Contributions effacement électrique	246 727,00
747580		GUIR	R	Groupements de collectivités	12 000,00
747585		AE369	R	Contribution extensions communales	30 030,00
Total chapitre 74					582 757,00
Montant total des recettes de fonctionnement					582 757,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Article	Opération	Service	Réel ou ordre	Désignation	Projet de décision modificative n° 3
1328	368		R	Annulation de titres sur exercice antérieur	5 000,00
Total chapitre 13					5 000,00
Article	Opération	Service	Réel ou ordre	Désignation	Projet de décision modificative n° 3
2315	35439 UNM		R	RDE - SDEG 16 Effacement subventionné	843 100,00
2315	369		R	RDE - Extensions & raccordements	250 000,00
2315	909		R	Gaz propane	7 500,00
2317	239		R	EP - Immobilisations reçues mises à disposition - Suppression luminaires boules	- 412 280,00
2317	289		R	EP - Immobilisations reçues mises à disposition - Renforcement, extensions et divers	400 000,00
Total chapitre 23					1 088 320,00
2762			O	Créances sur transfert droit à déduction TVA	180 366,00
Total chapitre 27					180 366,00
Montant total des dépenses d'investissement					1 273 686,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Article	Opération	Service	Réel ou ordre	Désignation	Projet de décision modificative n° 3
021			O	Virement de la section fonctionnement	232 818,12
Total chapitre 021					232 818,12
10222			R	FCTVA	176,88
Total chapitre 10					176,88
13218	35439 UNM		R	Subvention d'équipement - Etablissements nationaux	281 973,00
13218	369		R	Subvention d'équipement - Etablissements nationaux	2 000,00
1323	35439 UNM		R	Subvention d'équipement - Département	105 740,00
1324	368		R	Subvention d'équipement - Communes	750,00
1324	369		R	Subvention d'équipement - Communes	22 000,00
1324	239		R	Subvention d'équipement - Communes	- 103 415,00
1328	279		R	Subvention d'équipement - particuliers	46 000,00
1328	369		R	Subvention d'équipement - particuliers	65 000,00
Total chapitre 13					420 048,00
1641	239		R	Emprunt	- 241 301,00
1641	289		R	Emprunt	334 448,00
1641	35439 UNM		R	Emprunt	70 493,00
1641	369		R	Emprunt	90 000,00
1641	909		R	Emprunt	6 271,00
Total chapitre 16					259 911,00
2315			O	Installation, matériel et outil techniques	180 366,00
Total chapitre 23					180 366,00
2762			R	Créances sur transfert droits à déduction TVA	180 366,00
Total chapitre 27					180 366,00
Montant total des recettes d'investissement					1 273 686,00

RECAPITULATIF DU BUDGET 2009

	Budget primitif 2009		Décisions modificatives n° 1 et 2		Projet de décision modificative n° 3		Budget global	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	12 436 269,10	12 436 269,10	15 082,92	1 769 401,45	604 043,99	582 757,00	13 055 396,01	14 788 427,55
Investissement	26 571 962,12	26 571 962,12	98 375 652,83	98 375 652,83	1 273 686,00	1 273 686,00	126 221 300,95	126 221 300,95
Total	39 008 231,22	39 008 231,22	98 390 735,75	100 145 054,28	1 877 729,99	1 856 443,00	139 276 696,96	141 009 728,50
Différence	0,00		1 754 318,53		- 21 286,99		1 733 031,54	

Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical, procède au vote par chapitre :

- Approuve à l'unanimité les dépenses de fonctionnement de la décision modificative n°3 du budget 2009, telles que proposées :

- chapitre 011 : **62 voix pour**
0 voix contre
0 abstention

- chapitre 012 : **62 voix pour**
0 voix contre
0 abstention
- article 023 : **62 voix pour**
0 voix contre
0 abstention
- chapitre 65 : **62 voix pour**
0 voix contre
0 abstention
- Approuve à l'unanimité les recettes de fonctionnement de la décision modificative n°3 du budget 2009, telles que proposées :
 - chapitre 74 : **62 voix pour**
0 voix contre
0 abstention
- Approuve à l'unanimité les dépenses d'investissement de la décision modificative n°3 du budget 2009, telles que proposées :
 - chapitre 13 : **62 voix pour**
0 voix contre
0 abstention
 - chapitre 23 : **62 voix pour**
0 voix contre
0 abstention
 - chapitre 27 : **62 voix pour**
0 voix contre
0 abstention
- Approuve à l'unanimité les recettes d'investissement de la décision modificative n°3 du budget 2009, telles que proposées :
 - chapitre 021 : **62 voix pour**
0 voix contre
0 abstention
 - chapitre 10 : **62 voix pour**
0 voix contre
0 abstention
 - chapitre 13 : **62 voix pour**
0 voix contre
0 abstention
 - chapitre 16 : **62 voix pour**
0 voix contre
0 abstention
 - chapitre 23 : **62 voix pour**
0 voix contre
0 abstention
 - chapitre 27 : **62 voix pour**
0 voix contre
0 abstention

En conséquence, l'intégralité de la décision modificative n°3 du budget 2009, telle que présentée, est approuvée, à l'unanimité, par le Comité syndical.

- Donne pouvoir au Président pour prendre toutes les décisions et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

En application des articles L. 5721-4 et L. 3131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent acte est exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication « ou affichage » et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 et suivants du Code de justice administrative, cet acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.